

VIOLENCES physiques, psychologiques, sexuelles...

GUIDE de la prise en charge des VICTIMES

Liens des fiches concernées

Fiche
19

ENTRETIEN SPÉCIFIQUE : LA VICTIME D'AGGRESSION SEXUELLE

[1] Projet de loi intégrant la notion de non-consentement à la définition pénale du viol et des agressions sexuelles + adoption par le Parlement et le Sénat.

Accès au document

<https://www.info.gouv.fr/actualite/le-non-consentement-entre-dans-la-definition-penale-du-viol>

<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/inscription-du-non-consentement-dans-la-definition-penale-du-viol>

<http://www.vie-publique.fr/loi/297985-loi-consentement-definition-penale-du-viol>

Fiche
20

ENTRETIEN SPÉCIFIQUE : LA VICTIME DE VIOLENCES FAMILIALES

[1] Secret médical et violences au sein du couple Vade-mecum de la réforme de l'article 226-14 du code pénal

Accès au document

Fiche
21

ENTRETIEN SPÉCIFIQUE : L'ENFANT OU L'ADOLESCENT

[1] Enfance en danger : Fiches de bonne pratique de l'HAS : Conseil pour les entretiens avec l'enfant/adolescent

Accès au document

[2] Enfance en danger : Fiches de bonne pratique de l'HAS : Conseil pour les entretiens avec les parents

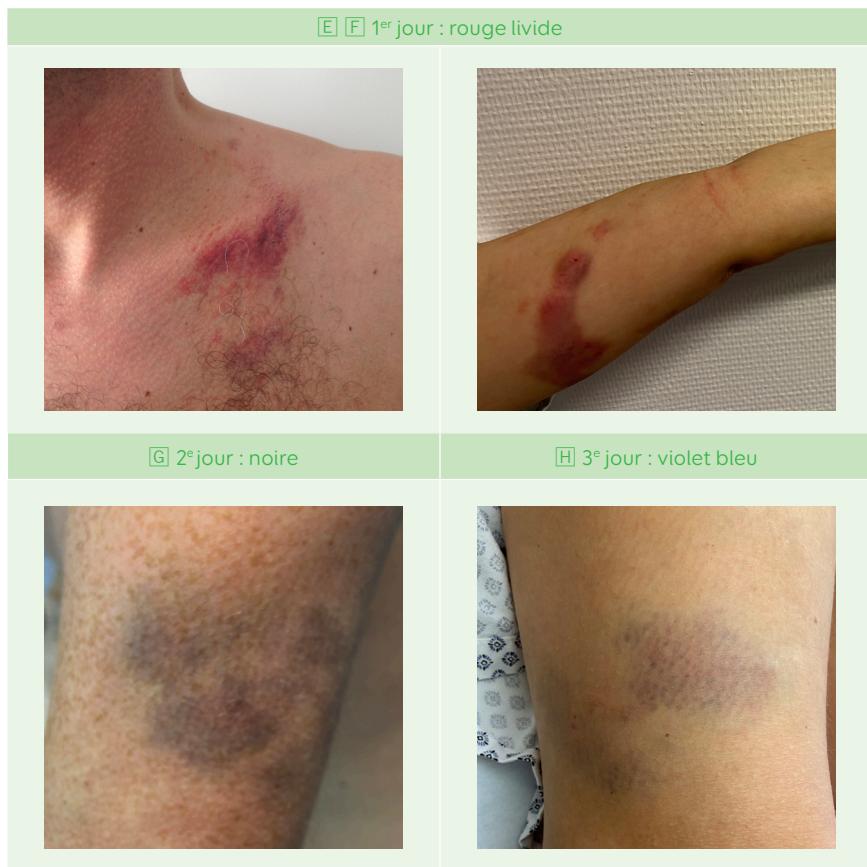
Accès au document

Fiche
34

BILAN DE LA VICTIME : LES CONTUSIONS

Photos

A Ecchymose 'en forme' = Ecchymose prenant la forme de l'objet responsable	B Hématome bi palpébral (des deux paupières)	C Striction de l'avant-bras par lien chez un mineur	D Ecchymose en regard d'une fracture de côte
			



Fiche
36

BILAN DE LA VICTIME : LES BRÛLURES

Photos

A Enfant ébouillanté	B Brûlure thermique	C Brûlure par apposition d'une cuillère chauffée	D Cicatrices de brûlures de cigarettes
			

Fiche
37

BILAN DE LA VICTIME : LES LÉSIONS INTERNES

Photos

A Arrachement osseux tibia : mécanisme violent de torsion	B Fracture + projectile : effet de blast	C Fracture trou obturateur bassin : piéton heurté
		

Fiche
39

BILAN DE LA VICTIME : LES ALOPÉCIES

Photos

A Alopécie traumatique chez un mineur	B Alopécie traumatique chez une femme
	

Fiche
40

BILAN DE LA VICTIME : LES TRAUMATISMES DENTAIRES

[1] Association internationale de traumatologie dentaire

<https://iadt-dentaltrauma.org/prevention-and-emergency-care/>

Fiche
41

BILAN DE LA VICTIME : LES STRANGULATIONS ET SUFFOCATIONS

Photos

A B Auto strangulation érotique à l'aide d'un soutien-gorge	C Les traces au niveau du cou sont consécutives à l'appui des doigts et des ongles ① et/ou à l'appui d'un lien de strangulation serré horizontalement autour du cou ②.	D Marques de strangulation manuelle

Fiche
42

ÉTABLIR UN CERTIFICAT MÉDICAL INITIAL

Modèles de certificats médicaux initiaux et notices explicatives

Accès aux documents : [...]

Médecin	Sage-femme	Chirurgien dentiste	Infirmier
• Attestation et notice [1]	• Attestation [2A] • Notice [2B]	• Attestation [3A] • Notice [3B]	• Attestation [4A] • Notice [4B]
Travailleur social	Masseur-kinésithérapeute	Pédicure-podologue	Ostéopathe
• Attestation et notice [5]	• Attestation [6A] • Notice [6B]	• Attestation [7A] • Notice [7B]	• Attestation [8A] • Notice [8B]

Fiche
43

INCAPACITÉ TOTALE DE TRAVAIL (ITT)

[1] Exemple de certificat médical initial (CMI)

Accès au document

Fiche
44

SECRET PROFESSIONNEL

[1] Art. 226-14 CP (secret professionnel)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044394223

[2] Secret médical et violences au sein du couple Vade-mecum de la réforme de l'article 226-14 du code pénal

Accès au document

Fiche
46

INFRACTIONS : CONTRAVENTIONS, DÉLITS ET CRIMES

[1] Art. 450-1 CP (association de malfaiteurs)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006418851/2002-01-01

Fiche
47

COUPS, BLESSURES ET VIOLENCES VOLONTAIRES

[1] Art. 222-13 CP (peines encourues)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037289685

[2] Art. 222-14-1 CP (guet-apens)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043540877/2023-10-17

Fiche
48

DÉLITS ROUTIERS

[1] Loi n° 2025-622 du 9 juillet 2025 créant l'homicide routier et visant à lutter contre la violence routière

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051871463>

Fiche
50

LÉGITIME DÉFENSE

[1] Art. 122-5 CP (irresponsabilité pénale)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006417218/2022-01-24

[2] Art. 122-6 CP (légitime défense)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006417219/2022-01-03

Fiche
52

DÉPÔT DE PLAINE

[1] Modèle de lettre - Porter plainte auprès du procureur de la République

https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/Porter_plainte

[2] Circulaire du 9 mai 2019 relative à l'amélioration du traitement des violences conjugales et à la protection des victimes

Accès au document

Fiche
53

ÉLÉMENTS DE PROCÉDURE PÉNALE

[1] Art. 151 CCP (comission rogatoire)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006575360/2023-08-21

[2] Art. 152 CCP (comission rogatoire)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006575729/2015-02-18

Fiche
54

ENQUÊTES DE POLICE JUDICIAIRE

[1] Guide de la prise en charge des mineurs victimes - Ministère de la Justice - Mars 2020 (page 17 à 25)
Accès au document

[2] guide révisé NICHD
Accès au document
Explication du document : <http://www.plateformejonas.fr/wp-content/uploads/2020/03/10.13.6.-Le-protocole-NICHD.pdf>

Fiche
55

NON ASSISTANCE A PERSONNE EN PÉRIL

[1] Art. 121-3 CP (responsabilité pénale)
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006417208/2023-01-10

Fiche
56

AUTORITÉ PARENTALE, MINEUR EN DANGER ET SIGNALLEMENT

[1] Information + Signalement : Enfant en danger
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F781>

[2] Guide de la prise en charge des mineurs victimes - Ministère de la Justice - Mars 2020 (page 8 à 16)
Accès au document

[3] Art. 413-1 et suivants CC (émancipation)
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006136229?init=true&page=1&query=%C3%A9mancipation&searchField=ALL&tab_selection=code&anchor=LEGIARTI000039367527#LEGIARTI000039367527

[4] La cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation
Accès au document

Fiche
57

ENFANCE ET MALTRAITANCE

[1] Information + Signalement : Harcèlement scolaire
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31985>

[2] Information + Signalement : Quel est le rôle du Défenseur des droits auprès des enfants ?
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1628>

[3] Enfance en danger : Fiches de bonne pratique de l'HAS : Trame pour le recueil des informations préoccupantes
Accès au document

[4] Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église
<https://www.ciase.fr/>

[5] Association : Le colosse au pied d'argile
<https://colosse.fr/>

Fiche
58

AGGRESSIONS ET MUTILATIONS SEXUELLES

[1] Art. 222-22 CP (agression sexuelle)
http://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000052535583/2025-11-08

[2] Art. 222-23 CP (viol)
http://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000052535571/2025-11-08

[3] Art. 434-1 CP (dénonciation de crime)
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032207673/2021-06-16

[4] Art. 222-9 CP (mutilation sexuelle)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006417617/2021-10-13

[5] Art. 222-10 CP (mutilation sexuelle)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043540679/

[6] Information + Signalement : Agression sexuelle commise sur une personne majeure

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33891>

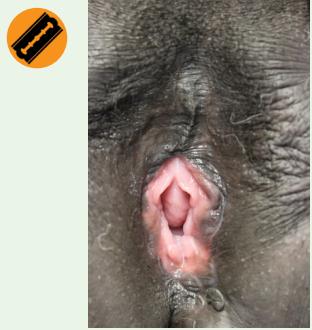
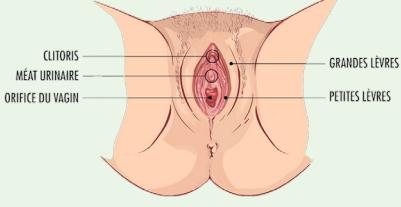
[7] Information + Signalement : Mineur victime d'infraction sexuelle

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2274>

[8] Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE)

<https://www.ciivise.fr/>

Photos

Les mutilations génitales féminines		
Type I Clitoridectomie	Type II Excision	Type III Infibulation ou excision pharaonique
Ablation partielle ou totale du clitoris externe et/ou du capuchon du clitoris. [A] Clitoridectomie isolée	Ablation partielle ou totale du clitoris externe et des lèvres internes avec/sans ablation des lèvres externes. [B] Ablation clitoris et petites lèvres	Rétrécissement de l'orifice vaginal avec recouvrement par l'ablation et l'accrolement des lèvres internes et/ou des lèvres externes, avec ou sans excision du clitoris [C] Infibulation
		
Type IV	Rappel anatomique	
Il concerne toutes les autres interventions néfastes au niveau des organes génitaux féminins à des fins non médicales : perforation ou déchirement des organes génitaux internes et externes, piqûres, brûlures, cautérisations.... 		

Fiche
59

VIOLENCES CONJUGALES ET DIFFÉRENDS FAMILIAUX

[1] Requête au juge aux affaires familiales en vue de la délivrance d'une ordonnance de protection

Accès au document

Accès aux explications du document

[2] Art. 222-7 et 222-8 CP (violences : peines encourues)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006181751/#LEGISCTA000006181751

[3] Art. 515-11 CC (mesures de protection des victimes de violences)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045072295/2022-01-26

[4] Information + Signalement : Violences conjugales

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12544>

[5] Fédération Nationale des Victimes de Féminicides

<https://www.fnvf.org/>

Accès au document

[6] Secret médical et violences au sein du couple Vade-mecum de la réforme de l'article 226-14 du code pénal

Accès au document

Fiche
60

PERSONNES VULNÉRABLES ET MALTRAITANCE

- [1] Information + Signalement : Agir contre les maltraitances
<https://solidarites.gouv.fr/agir-contre-les-maltraitances>

Fiche
61

VICTIME ET DISCRIMINATION

- [1] Information + Signalement : Que faire face à un acte homophobe ?
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35456>
- [2] Information + Signalement : Que faire face à un acte de racisme ?
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35455>
- [3] Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH)
<https://www.dilcrah.gouv.fr/annuaire>
- [4] Association : Le refuge
<https://le-refuge.org/>
- [5] Art. 225-1 à 225-4 CP (discriminations)
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165298/#LEGISCTA000006165298
- [6] Art. 222-33 CP (harcèlement sexuel)
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037289662
- [7] Art. 225-16-1 CP (bizutage)
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033975377
- [8] Art. 132-77 CP (majoration des peines)
http://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033975343/
- [9] Loi n° 2025-732 du 31 juillet 2025 relative à la lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052018661>

Fiche
62

VIOLENCE ET RÉSEAUX SOCIAUX : LA DÉSINHIBITION EN LIGNE

- [1] Information + Signalement : Cyberharcèlement (harcèlement sur internet)
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32239>

Fiche
63

VICTIMES ET MÉDIAS

- [1] Interview Joëlle Verbrugge : « La loi protège la mémoire des défunt, pas leur image. »
https://www.liberation.fr/debats/2016/05/19/joelle-verbrugge-la-loi-protege-la-memoire-des-defunt-pas-leur-image_1453769/
- [2] Le magazine VSD condamné pour avoir publié une photo de Cédric Gomet victime de l'attentat du Bataclan
<http://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/jura/dole/magazine-vsdc-condamne-avoir-publie-photo-cedric-gomet-victime-attentat-du-bataclan-1673993.html>
- [3] Information + Signalement : Droit à l'image et respect de la vie privée
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103>

[1] France Victimes (ex : INAVEM) : carte de France des associations
<https://www.france-victimes.fr/index.php>



La fédération France Victimes [5], (anciennement INAVEM) a été créée en 1986 sous l'impulsion de Robert Badinter et s'est constituée en fédération à la faveur du changement des statuts de l'association en juin 2004 avant de changer de nom en 2017. Sa mission est de promouvoir et renforcer l'aide et l'accompagnement des victimes et développer toutes mesures contribuant à améliorer leur reconnaissance. La Fédération réunit 130 associations sur tout le territoire français et 1700 professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux...). Au sein de ces associations locales, toute victime d'une infraction (victimes de violences, d'atteintes aux biens, d'attentats, d'accidents de la route, d'événements collectifs...), ainsi que ses proches, peut bénéficier gratuitement d'un accompagnement pluridisciplinaire (juridique, social, psychologique) par des professionnels formés. France Victimes gère une plateforme téléphonique d'aide aux victimes, notamment le numéro national 116 006, qui apporte une écoute et une mise en relation avec l'association France Victimes locale ou l'entité la plus adaptée. Organisme de formation continue depuis 1993, France Victimes réalise de nombreuses journées de formations en direction des salariés et bénévoles des associations, ainsi que des professionnels et œuvre pour la diffusion d'une culture commune de l'aide aux victimes.

[2] Parcours victimes : Accompagnement des victimes pendant leur parcours
<https://parcours-victimes.fr/>



La fédération France Victimes et le Fonds de Garantie des Victimes ont lancé en février 2021 le site internet parcours-victimes [6] qui s'adresse aux victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques, et se divise en deux parcours : pour les mineurs, et les adultes avec un focus sur les éléments essentiels et des informations plus précises sur des aspects particuliers. Les professionnels peuvent également y trouver une mine d'informations. Chaque parcours est facile d'utilisation, fluide dans les différentes étapes, et apporte des éléments pédagogiques généraux pour accompagner les victimes dans les principales étapes de leur parcours, depuis les violences jusqu'à leur éventuelle indemnisation.

[3] Ministère de la justice : Annuaire des associations d'aide aux victimes +
<https://www.justice.gouv.fr/annuaire/lieux-daccueil-daide-aux-victimes/associations-daide-aux-victimes>

[4] Guide « Les droits des victimes »
Accès au document

[5] Plate-forme Numérique d'Accompagnement des Victimes (PNAV)
<https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide>

[6] Arrêtons les violences : Site concernant l'ensemble des violences faites aux femmes
<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

[7] Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant (CNAPE)
<https://www.cnape.fr/>



Créée en 1948, la CNAPE [1] se positionne comme la première fédération nationale représentative des associations de protection de l'enfant c'est-à-dire des associations qui accompagnent et accueillent quotidiennement les enfants, adolescents et jeunes adultes en difficulté. Elle est le porte-parole de ses membres auprès des pouvoirs publics. Elle veille au respect de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) [2] dans différents champs, capitalisant sur le savoir-faire et l'expérience de ses membres. Ces domaines englobent la prévention et les vulnérabilités des familles, la protection de l'enfance, la justice pénale des mineurs, l'enfance et la jeunesse en situation de handicap et la jeunesse confrontée à des difficultés d'insertion.

[8] Texte de la Convention relative aux droits de l'enfant
<https://www.unicef.org/fr/convention-droits-enfant/texte-convention>

[9] Association : La voix de l'enfant
<https://www.lavoixdelenfant.org/>



La Voix de L'Enfant [3] est une association créée en 1981 avec pour objectif la défense des enfants. Aujourd'hui, c'est une fédération de 82 associations membres qui interviennent dans 80 pays. Au quotidien, elle lutte pour offrir à tous les enfants en détresse des conditions de vie qui sont respectueuses de leurs droits.

[10] Association : SOS enfance en danger
<https://sosenfanceendanger.fr/index.html>



L'association SOS enfance en danger [4] est un lieu d'écoute, de conseils et d'orientation au service des enfants maltraités. Son rôle est d'alerter les pouvoirs publics pour mettre en évidence, le plus rapidement possible, les cas de maltraitance. Elle peut se constituer partie civile lorsque la situation le nécessite. Sa mission est aussi de mener des actions de prévention auprès des enfants en milieu scolaire ou en accueil péri-scolaire : prévention des abus sexuels intra ou extra familiaux. Elle peut informer des groupes d'adultes se destinant aux carrières sanitaires et sociales et propose également des groupes de parole destinés aux victimes de maltraitance dans leur enfance. L'association est affiliée à 'La voix de l'Enfant'.

[11] Association : L'enfant bleu
<https://enfantbleu.org/>



L'Enfant bleu [5] est une association française d'intérêt général à caractère social, créée en 1989. Elle apporte un soutien psychologique et juridique aux enfants, adolescents et adultes victimes de maltraitance durant l'enfance.

[12] Association : CVM : Contre les violences sur mineurs
<https://association-cvm.org/>



Contre les violences sur les mineurs [6] est une association loi 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt général, engagée dans la prévention de toutes les formes de violences sur les mineurs. Elle informe, guide et forme sur les violences mais n'a pas vocation à recevoir des personnes ni à traiter des situations personnelles mais oriente vers les aides disponibles partout en France.

[13] Information + Signalement : Les victimes d'attentats
<https://www.info.gouv.fr/guide-victimes>

[14] Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (FENVAC)
<https://www.fenvac.com/>



La FENVAC [2] est composée exclusivement de victimes et de proches de victimes d'accidents collectifs et d'actes de terrorisme. Créée en 1994, elle regroupe plus de 80 associations et rassemble les victimes de plus de 130 événements, dont de nombreux attentats survenus en France ou à l'étranger (Incendie du tunnel du Mont-Blanc, crash du vol AF447 Rio-Paris, naufrage du Costa Concordia, attentats de Paris et de Saint-Denis, attentat de Nice, crash du vol MS804 Paris-Le Caire, attentat de Barcelone...).

[15] Association française des victimes du terrorisme (AFVT)
<https://www.afvt.org/>



L'AFVT [3] a pour mission l'accompagnement juridique, social et administratif des victimes du terrorisme après un attentat mais aussi tout au long de la procédure judiciaire. Elle porte également la parole des victimes qui témoignent dans les collèges, lycées, associations et établissements pénitentiaires.

[16] Association : 13Onze15 Fraternité - Vérité
<http://13onze15.org/> (Δ : site non sécurisé)



L'association 13onze15 créée en janvier 2016 par des victimes et leurs proches à la suite des attentats survenus le 13 novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis, œuvre notamment en faveur de l'amélioration du dispositif de secours et de prise en charge immédiate des victimes, du dispositif de leur identification et d'information des proches.

[17] Association : Life for Paris/13 novembre 2015
<http://lifeforparis.org/>



L'association Life for Paris [5] œuvre en apportant aide et soutien aux victimes directes et indirectes des attentats du 13 novembre 2015, en représentant l'ensemble de ses membres auprès des instances officielles et en militant à l'amélioration des prises en charges et réparations des victimes et de leurs proches, au sens large, mais aussi aidants (médecins, policiers...).

Association : Des associations ont aussi été créées pour les attentats de Nice (Life for Nice : 14 juillet 2016 ; Promenade des Anges - 14 juillet 2016 Mémorial des anges) et de Strasbourg (AVA - Association Victimes Attentats)...

Fiche
67

ACCOMPAGNER LA VICTIME DE VIOLENCES DANS LE COUPLE

[1] Fédération Nationale Solidarité Femmes
<https://solidaritefemmes.org/>

[2] Le Planning Familial
<https://www.planning-familial.org/fr>

[3] Plateforme Numérique d'Accompagnement des Victimes (PNAV)
<https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide>

[4] Téléphone grave danger (TGD)
<https://www.cours-appel.justice.fr/sites/default/files/2019-04/le-dispositif-T%C3%A9l%C3%A9phone-grave-danger.pdf>

[5] Maison des femmes
<https://mdfparis.fr/>
<https://hoteldieu.aphp.fr/maison-des-femmes/>

[6] Le guide des droits des victimes : Ministère de la justice
Accès au document

Fiche
68

"LA MAISON DES FEMMES" : UNE STRUCTURE PIONNIÈRE ET INNOVANTE

[1] La maison des femmes de Saint-Denis (93)
<https://www.lamaisondesfemmes.fr/>

Fiche
69

ACCOMPAGNER LES VICTIMES DE PRISE D'OTAGE

[1] Le terme « otage » défini par une jurilinguiste
<http://www.village-justice.com/articles/otage-terme-juridique-sous-emprise-eclairage-jurilinguistique-affective,49991.html>

Fiche
70

ACCOMPAGNER DES VICTIMES DE TORTURES ET D'ACTES DE BARBARIE

[1] Protocole d'Istanbul : Manuel pour enquêter efficacement sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (édition 2022) de l'ONU
<https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/training8Rev1fr.pdf>

Fiche
72

ACCOMPAGNER LA VICTIME D'EMPRISE SECTAIRE

[1] Information + Signalement : Que faire face à une association qui s'apparente à une secte ?
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31654>

[2] Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires)
<https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/>

Fiche
74

ACCOMPAGNER DES RAPATRIÉS

[1] Oxfam
<https://www.oxfamfrance.org/migrations/migrants-refugies-definitions-et-enjeux/>

Fiche
75

ACCOMPAGNER LA VICTIME D'ACCIDENT CORPOREL

[1] Procès pénal : qu'est-ce qu'une partie civile ?

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1454>

[2] La procédure Dintilhac

http://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_groupe_de_travail_nomenclature_des_prejudices_corporels_de_Jean-Pierre_Dintilhac.pdf

Fiche
76

ACCOMPAGNER LA VICTIME DANS LE PROCÈS PÉNAL

[1] Loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000765204>

[2] Unités d'Accueil pour l'Enfance en Danger (UAPED)

<https://www.lavoixdelenfant.org/tout-savoir-sur-les-unites-daccueil-pediatriques-enfants-en-danger/>

[3] Art. 706-52 CPP (enregistrement des auditions de mineurs)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045292604/

[4] Art. 306 CPP (Huit-clos)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044569024?isSuggest=true

Fiche
77

AIDE JURIDICTIONNELLE

[1] L'aide juridictionnelle

<https://www.aidejuridictionnelle.justice.fr/>

[2] À qui s'adresse l'Aide Juridictionnelle ? Quel est son montant ? Quelles sont les procédures concernées ? Qui contacter ?

<https://www.aide-sociale.fr/aide-juridictionnelle/>

Fiche
78

INDEMNISATION DES VICTIMES : CIVI ET FONDS DE GARANTIE

[1] Information + Signalement : Victime d'infraction : indemnisation par le fonds de garantie des victimes

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2313>

[2] Infographie CIVI

Accès au document

[3] Demande d'indemnisation adressée à la commission d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI)

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/12825>

[4] Fonds de garantie - actes de terrorisme

<https://www.fondsdegarantie.fr/acte-terrorisme-france/>

[5] Fonds de garantie - accidents de la circulation

<https://www.fondsdegarantie.fr/accident-circulation-immatriculation-france/>

[6] Fonds de garantie - accidents de chasse

<https://www.fondsdegarantie.fr/accident-chasse/>

[7] Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante

<https://www.fiva.fr/>

[8] Fonds de garantie Sarvi : Comment obtenir une aide au recouvrement des dommages et intérêts en tant que victime ?

<https://www.aide-sociale.fr/fond-de-garantie-sarvi-dossier/#civi>

<https://www.cours-appel.justice.fr/sites/default/files/2019-04/le-livret-du-SARVI.pdf>

[9] Information + Signalement : Accident de la route : indemnisation par le Fonds de garantie des victimes

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2679>